



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00104** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **17 JUL. 2026**

Domicilié (e) Trieu Van Hung
 3 Rue Camille Claudel
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : isolation extérieure. Application d'une couche de 14 cm sur les façades
avant, arrière ainsi que sur le côté droit de la maison
Sur un terrain sis 3 Rue Camille Claudel
Cadastré AD486

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **17 JUL. 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00104 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,